

#### MEMBRES PRÉSENTS :

Ahmed Agnoro  
Christelle Alix  
Anthony Avenel  
Jordan Carreau  
Thierry Churin  
Gérard Courville  
Pauline Dandonneau (Office de commerce et de l'Artisanat)  
Frédéric Lamperiere  
Jean Lemaitre (Les amitiés de Lancrel)  
Amalia Limoes  
Elisabeth Massey  
Cyril Menard  
Dimitri Moulin  
Anne-Lise N'Gbala  
Eliane Noel  
Jean Owczarzak  
Catherine Fravallo (Société d'Horticulture de l'Orne)

#### MEMBRES EXCUSÉ·E·S :

Annie Burban  
Bernard Moureau (Union Nationale des Parachutistes)

#### MEMBRES ABSENT·E·S :

Gérard Besnard

#### INVITÉ·E·S :

Sylvaine Marie, Maire-Adjointe à la démocratie participative  
Adèle Thiphagne, Coordinatrice Démocratie participative pour la Ville d'Alençon

---

#### ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation de la Charte et du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier
  - Présentation de la lettre de mission et des thématiques proposées par la Ville d'Alençon, constitution des groupes de travail
  - Désignation des référents pour le Conseil de Quartier du Cœur de Ville
- 

#### 1. SUJET N°1 Lecture et approbation de la Charte et du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier

Les conseillères et conseillers ont été invité-e-s à relire la Charte et le Règlement Intérieur et à recenser leurs éventuelles remarques et questions. Une explication a ensuite été donnée article par article, lorsque cela était nécessaire.

À l'issue de cette discussion, l'ensemble des membres a approuvé la Charte et le Règlement Intérieur ainsi que la communication de leurs coordonnées aux autres membres. Une liste de ces coordonnées sera communiquée prochainement aux conseillères et conseillers afin que les différents groupes de travail puissent s'organiser.

Par ailleurs, une plateforme de discussion instantanée devrait être proposée sous peu aux conseillères et conseillers de quartier afin de faciliter leur organisation. Les personnes ne disposant pas d'adresse électronique peuvent bénéficier de l'accompagnement du service Démocratie Participative pour en créer une et rejoindre la plateforme. Si elles ne le souhaitent pas, elles seront invitées à garder le contact avec les autres membres de leur groupe de travail par le moyen de leur choix.

#### 2. SUJET N°2 Présentation de la lettre de mission et des thématiques proposées par la Ville d'Alençon, constitution des groupes de travail

La lettre de mission a été distribuée aux participants et commentée par Madame Marie.

Quatre thématiques sont proposées par la municipalité pour amorcer le travail de réflexion demandé aux Conseils de Quartier pour ce mandat, il s'agit des thèmes suivants :

- Solidarités et société
- Environnement
- Cadre de vie et vie de quartier
- Mobilités Alençonnaises

Pour chacun de ces thèmes, un premier travail de réflexion est demandé aux conseillers. Il est attendu que les premiers mois de fonctionnement du Conseil de Quartier permettent aux conseillers et conseillères de réaliser un état des lieux, sous la forme qu'ils souhaitent, de la situation dans leur quartier dans les domaines suivants :

- Solidarités et société : la santé pour tous
- Environnement : tri et recyclage des déchets
- Cadre de vie et vie de quartier : la qualité de vie dans votre quartier
- Mobilités Alençonnaises : se déplacer à Alençon aujourd'hui

Il s'agit de lignes directrices permettant d'aiguiller la réflexion des Conseils mais qui n'ont pas vocation à les limiter. Chacun des sujets peut être entendu dans sa globalité ou concernant un de ses aspects spécifiques, en fonction de l'expérience d'usage des habitants et des besoins identifiés sur le territoire. Cet état des lieux vise à dresser un portrait de l'offre sur le territoire, des avantages et inconvénients auxquels sont confrontés les habitants dans ce domaine, ainsi qu'à soulever des pistes d'amélioration et des idées de projets qui faciliteraient le quotidien des habitants. Ces thématiques correspondent à certaines grandes thématiques de travail actuelles de la municipalité et ces états des lieux permettront aux élus et aux services de la Ville de bénéficier d'un éclairage local sur ces questions afin de les guider dans la décision et dans l'application des politiques publiques. Ce premier travail permettra également aux Conseils d'aborder collectivement ces questions en vue des possibles consultations/concertations qui pourraient leur être proposées au cours de leur mandat.

Le travail des Conseils de Quartier a été envisagé par groupes de travail thématiques. Les membres présents se sont positionnés comme suit :

1) SOLIDARITÉS ET SOCIÉTÉ :

- Ahmed AGNORO
- Jean LEMAITRE
- Jean OWCZARZAK

2) ENVIRONNEMENT :

- Amalia LIMOES
- Cyril MENARD
- Catherine FRAVALLO

3) CADRE DE VIE ET VIE DE QUARTIER :

- Anthony AVENEL
- Jordan CARREAU
- Thierry CHURIN
- Gérard COURVILLE
- Pauline DANDONNEAU
- Jean LEMAITRE
- Dimitri MOULIN
- Anne-Lise N'GBALA
- Eliane NOEL
- Jean OWCZARZAK

4) MOBILITÉS ALENÇONNAISES :

- Christelle ALIX
- Thierry CHURIN
- Frédéric LAMPERIERE
- Amalia LIMOES
- Elisabeth MASSEY
- Cyril MENARD

- Catherine FRAVALLO

Les membres absents seront invités à se positionner à réception du compte-rendu et de la lettre de mission afin de finaliser la composition des groupes.

Les membres du Conseil de Quartier présents ont convenu d'organiser des réunions en groupe entier et de prévoir, lors de celles-ci, des temps de travail par groupes puis une restitution globale. À raison, idéalement, d'une réunion toutes les 5 semaines hors vacances scolaires, ayant lieu les lundis, mardis, mercredis et jeudis par roulement.

Cette première phase de travail, correspondant à la réalisation de ces différents états des lieux, qui sera aussi une phase d'adaptation, entre les conseillères et conseillers ainsi qu'avec la collectivité, se poursuivra jusqu'à la fin du premier trimestre 2022. Une réunion sera alors organisée pour faire un bilan sur les travaux des différents groupes et envisager les suites à donner aux éventuelles propositions.

### **3. SUJET N°3 Désignation des référents pour le Conseil de Quartier du Cœur de Ville**

Aucun membre ne souhaite se porter volontaire pour devenir référent. Ahmed Agnoro se propose pour devenir suppléant d'un référent. Il est convenu que deux membres seront désignés à l'issue des premiers temps de travail. Pour assurer l'intérim, c'est Anthony Avenel qui assurera le rôle de référent, avec Ahmed Agnoro comme suppléant.

Les référents auront pour rôle d'assurer le lien et la communication entre les différents groupes de travail et le service Démocratie Participative en dehors des réunions plénières. Des rencontres avec le service pourront être prévues régulièrement afin d'évoquer les difficultés, questions, etc. des différents membres ainsi que l'avancée des travaux de réflexion demandés par la municipalité. Ils seront également à l'initiative de l'organisation des réunions plénières pour lesquelles ils solliciteront le service Démocratie Participative et contribueront à la définition de l'ordre du jour. Ils transmettront enfin le compte-rendu de ces réunions au service.

Il est précisé que les référents seront renouvelés à mi-mandat des Conseils de Quartier.

Les participant-e-s conviennent d'une prochaine réunion du Conseil de Quartier du Cœur de Ville le **jeudi 6 janvier 2022 à 18h30**. Le service Démocratie Participative réservera une salle à cet effet et confirmera la tenue de cette réunion aux membres du Conseil.

---